

FICHE DE COURS

ITALIEN UF2



shutterstock.com • 704913949

Finalités générales de la formation

permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'information culturelle

favoriser la mobilité internationale et la multiplication des échanges interpersonnels ;

initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture ;

contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu, au développement de son intelligence et de son sens social ;

offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

Finalités langagières de l'unité d'enseignement :

- la compréhension globale et l'utilisation active et spontanée d'expressions familières et d'énoncés simples afin de satisfaire des besoins concrets dans le cadre de situations de communication de la vie quotidienne,
- l'utilisation judicieuse de stratégies verbales (de réalisation, de compensation et d'évitement) et non verbales lui permettant de mobiliser et d'équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication et d'exécuter la tâche avec succès.

Titre délivré :

- Attestation de réussite délivrée à la fin de l'unité de formation.

Horaire :

Le jeudi soir

Conditions d'admission :

Maîtriser les capacités terminales de l'UF1 du niveau élémentaire de la langue cible, à savoir la compréhension globale et l'utilisation active et spontanée d'éléments de base d'une langue de communication orale et écrite simple, dans le cadre de situations de la vie quotidienne, en relation avec les champs thématiques indispensables à la « survie sociale ».

Les étudiants qui n'ont pas l'attestation délivrée à la fin d'Italien UF1 devront passer un test d'admission.

Tests d'orientation

EPS Châtelet – Ecole de Promotion Sociale

Tél : 071/38 59 72

Place de l'Hôtel de Ville, 6

www.eps-chatelet.be

Tél : 071/40 23 00

6200 Châtelet

ecetic@outlook.com



Pour les cours d'italien, un test oral et écrit permet de définir le niveau le plus adapté en fonction de vos connaissances préalables

Programme : 120 périodes

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable d'exercer les compétences suivantes :

la compréhension globale et l'utilisation active et spontanée d'éléments de base d'une langue de communication orale et écrite simple, dans le cadre de situations de la vie quotidienne, en relation avec les champs thématiques relatifs à des domaines de priorité immédiate.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l'étudiant sera capable de :

- ◆ en compréhension de l'oral :
 - comprendre des messages oraux simples et clairs, y compris des messages nouveaux, relatifs à des activités et à des situations passées, présentes et/ou futures ;
 - relever l'information essentielle dans de courts passages audio sur des sujets connus, exprimés dans une langue standard clairement articulée.
- ◆ en compréhension de l'écrit :
 - comprendre l'essentiel d'un texte court et très simple dont le thème, relatif à des activités et/ou à des situations passées, présentes et/ou futures, lui est connu ;
 - trouver des renseignements spécifiques dans des documents courants.
- ◆ en interaction orale :
 - participer à des échanges sociaux sans nécessairement alimenter spontanément la conversation ; communiquer dans le cadre d'une situation familière ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct, notamment répondre à des questions et en poser, donner et suivre des instructions, faire et accepter des propositions, *en utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.*
- ◆ en production orale en continu :
 - décrire ou présenter simplement la famille, les gens, les objets, les conditions de vie, les activités quotidiennes, sa formation, son travail, ses goûts, etc. ;
 - décrire brièvement un événement ou une activité, *en utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.*
- ◆ en production écrite :
 - écrire une note, un message simple concernant des nécessités immédiates ou une lettre personnelle simple,



Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte

- ◆ du degré de compréhension,
- ◆ de l'étendue du répertoire lexical,
- ◆ du degré de correction morphosyntaxique,
- ◆ de la capacité à s'autocorriger,
- ◆ du degré de clarté de la prononciation,
- ◆ du degré de fluidité de la production (débit, rythme, intonation et accentuation),
- ◆ du degré de pertinence des stratégies verbales et non verbales utilisées pour mener à bien la tâche.

